



ÉDITO



Jean Kiffer (Président de la FNPPSF) et Alain Cadec (Président de la Commission pêche au Parlement européen), d'égal à égal.

La représentativité passe par l'union

Et aussi...



Hors-série n°17
Cuisine de la mer 2016



Hors-série n°28
Spécial Bar 2016



Partir Pêcher n°48
Sept. - Oct. - Nov. 2016



Hors-série n°27
Spécial Technique 2016

Proposer pour 2017 une période d'interdiction de prélèvement du bar pendant deux mois pour tous (février/mars) et que le reste de l'année, seule la pêche du bar à l'hameçon soit autorisée à l'exclusion de toutes autres (exit les filets et autres trémails) sont des décisions fortes émises par la Commission européenne chargée des pêches. De toute évidence, outre les avis des scientifiques, les doléances de chacun et peut-être aussi la prise en considération des faits et réalités de ce qui s'est passé sur le terrain jusqu'à aujourd'hui ont certainement pesé un poids certain dans leur décision.

Du côté des pêcheurs récréatifs, en tout cas, l'EAA (European Anglers Alliance) et l'EFTTA (Européen Fishing Tackle Trade Association) auront à la fois su démontrer leurs déterminations et apporter des avancées significatives quant à la gestion de la ressource. Cela dit, si pour sauver le soldat bar, il faut se fédérer au niveau européen, je trouve des plus curieux qu'au niveau de notre pays qui est à coup sûr le plus gros "consommateur" de ce poisson dans tous les sens du terme, il n'y ait pas plus de volonté que ça. Ah certes, des plaintes et des gémissements, il y en a, de toutes parts, mais des actes et des actions concrètes beaucoup moins,

ou alors elles sont plus que discrètes. Un comble à notre époque de communication intensive. Où est, par exemple, la Fédération Française des Pêcheurs en Mer ? Jadis fer de lance de toutes les pratiques, elle n'est plus que l'ombre nationale d'elle-même et ne s'intéresse guère à autre chose que la pêche du thon en bateau en Méditerranée. Quant à la Fédération Française des Pêches Sportives qui a vu s'ouvrir une Commission Bord de Mer, hormis les compétitions, ce pour quoi elle est faite... Comme il en est déjà depuis un certain temps pour la pêche en eau douce, les pêcheurs en mer doivent s'unir pour exister et être reconnus, même si cela n'est pas dans leurs gènes. Aujourd'hui, la réalité est là, seule la FNPPSF (Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France) avec à sa tête Jean Kiffer - le seul "patron" de la pêche récréative de notre pays à mouiller sa chemise pour défendre les intérêts des pêcheurs de loisir français, rappelons-le - est représentative en la matière.

Luc Bodis

